



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 27 FEVRIER 2020

Date de convocation :

20/02/2020

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 24

L'an deux mille vingt et le vingt-sept février à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Claudie SERRE, Raphaël LOPEZ, Maurice CHANARD, **adjoints**, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Bruno COSTA, Cécile LAVALL, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Catherine PALAU, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Mrs Céline SALGUERO (à Claude AYMERICH), Sylvia OLIVE (à Jérôme PARRILLA), Géraldine MIR (à Françoise CRISTOFOL), pour voter en leur nom.

Étaient absentes : Mmes Mrs Philippe PIQUÉ, Fatiha TAHARASTE, Florence PERAMON

M. Frédéric CRAVO a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2020/02 : VALIDATION DES COMPTES DE GESTION DES BUDGETS PRINCIPAL, CAMPING, EAU ET ASSAINISSEMENT – EXERCICE 2019 :

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs (budget principal, camping, eau et assainissement) de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définis des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion dressés par le Receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre ;

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019, y compris celles relatives à la journée complémentaire pour les différents budgets ;

2°) Statuant sur l'exécution des budgets principal, camping, eau et assainissement - exercice 2019 ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

DECLARE que les comptes de gestion dressés (budget principal, camping, eau et assainissement), pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 27 février 2020



Le Maire,

William BURGHOFFER